

BULLETIN MUNICIPAL



Hiver 2023



Mairie : 05 46 84 81 01

Ouverture au public : sauf le Jeudi
 Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30
 Le Mardi 14h00 à 18h00.
 Le Vendredi de 14h00 à 17h00
mairie@stnazairesurcharente.fr

en cas d'urgence aux heures de fermeture de la mairie
 un numéro d'astreinte est à votre disposition : **06.29.40.54.37**
 Vous pourrez indiquer votre nom et vos coordonnées
 ainsi que le motif précis de votre appel.
 Vous serez rappelé dans les meilleurs délais
 si votre demande revêt bien un caractère d'urgence.

Agence Postale Communale : 05 46 84 81 72

Ouverture au public :
 Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30.
 Le Samedi de 9h00 à 12h00.
espacemultiservices@stnazairesurcharente.fr

Bibliothèque : 05 46 84 81 72

Ouverture au public :
 Le Mardi de 15h00 à 18h00
 Le Mercredi de 10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00
 Le Vendredi de 14h00 à 18h00
 Le Samedi de 10h00 à 12h00
bibliotheque@stnazairesurcharente.fr

Déchetterie : 06 77 73 80 26

Ouverture au public :
 Du Lundi au Samedi de 8h00 à 12h00.
 Le Vendredi et le Samedi de 14h00 à 18h00
dechetterie@agglo-rochefortocéan.fr

CARO : 05 46 82 17 80

www.agglo-rochefortocéan.fr

Sous-Préfecture : 05 46 87 08 08

sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr

Préfecture : 05 46 27 43 00

Allo Service-Public : 3939

Pour toute démarche administrative :
www.service-public.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr
Pour toute autre question :
prefecture@charente-maritime.gouv.fr

Numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18
Samu social : 115 - Appel d'urgence européen : 112
Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap)
114 par sms ou fax

- 3 Le mot du Maire
- 4 La vie sociale - La vie pratique
- 5 La vie municipale
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 6 La vie municipale
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 7 La vie municipale
Synthèse des séances du Conseil Municipal
Le mot de l'opposition
- 8 Information sur l'habitat
- 9 Le service technique
- 10 L'école des trois fontaines
- 11 L'école des trois fontaines - La jeunesse
- 12 La vie citoyenne
- 13 La vie du village
- 14 Le restaurant scolaire
- 15 La bibliothèque
- 16 La vie associative - Les associations
- 17 Les manifestations passées
- 18 Les pubs des entreprises locales
- 19 Les pubs des entreprises locales

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Sylvain Gaurier, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Huguette Joy, Valérie Carteau, Marie-Louise Simonnet,
Philippe Martin, Pascal Gaudry

Tiré à 665 exemplaires - Distribué gratuitement
N° de dépôt légal 856

Estuare Impression - St-Nazaire-sur-Charente - 06 24 53 62 12

LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Nazairiennes,
Chers Saint-Nazairiens,

Le Conseil Municipal et moi-même nous associons pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2023, vœux que nous adressons aussi à tous vos proches.

Nous venons de quitter une année marquée par deux événements dont les conséquences affectent nos vies de tous les jours : un conflit meurtrier aux portes de l'Europe, et une exceptionnelle sécheresse, signe annonciateur d'un vraisemblable bouleversement climatique.

Quoi qu'il en soit, nous nous devons de continuer à œuvrer pour que notre commune soit, jour après jour, plus agréable à vivre.

Du fait de la sécheresse que nous avons vécue, nos routes les plus fragiles, car construites sur des terres marécageuses, par nature instables, se sont fortement dégradées, ainsi que vous avez pu le constater.

Or, ces routes des marais constituent une grande partie de notre réseau routier.

Techniquement, les réparer ne pose pas de problème majeur, mais il est nécessaire de le faire de façon durable afin de ne pas voir, à nouveau, les mêmes désordres apparaître lors d'une prochaine sécheresse.

D'où un coût conséquent de réparation pour le budget communal, lequel impose de chercher des financements extérieurs - le dossier est en cours.

L'année 2023 s'annonçant compliquée du fait de l'inflation qui touche en particulier nos dépenses énergétiques, j'ai décidé, et avec moi, l'équipe municipale, que le prochain budget devra être, quoi qu'il arrive, équilibré, sincère, et qu'il devra continuer à générer de l'autofinancement comme c'est déjà le cas depuis trois ans.

Le projet de rénovation de notre église - indispensable si nous ne voulons pas que ce patrimoine commun au cœur de notre village ne s'écroule - avance à grands pas.

Nous avons obtenu toutes les aides financières demandées, et nous sommes passés d'un avant-projet à un projet, puis d'un projet à sa phase de mise en œuvre, laquelle va aboutir, dans l'année, au commencement du chantier de restauration.



Au sujet des aides financières obtenues, il me faut vous dire qu'elles sont très importantes, qu'il ne s'agit pas de prêts, mais de subventions, donc de sommes définitivement acquises, et que ces aides ne nous ont été attribuées qu'après examen approfondi de notre projet de réhabilitation de l'église.

L'unique vocation de ces aides est donc d'aider au financement des travaux de restauration, rien d'autre.

En aucun cas, les sommes obtenues ne peuvent servir à d'autres fins, les aides n'étant débloquées qu'après présentation des factures établies par les entreprises chargées des travaux de restauration

De plus, si nous ne menions pas à bien ce long et complexe projet de restauration de notre église, que diraient tous ceux d'entre vous qui ont fait un don pour aider à sa réalisation, suite à l'appel aux dons de la Fondation DARTAGNANS mis en place au cours du mandat précédent ?

Qu'en serait-il également de la coûteuse étude sur les problèmes de notre église, confiée à des architectes du patrimoine et payée par notre commune avant notre arrivée à sa tête ?

Aurions-nous dû considérer cette dépense importante comme définitivement perdue et classer sans suite l'étude réalisée ?

Pour toutes ces raisons, pour voir revivre notre église, notre patrimoine à tous, pour éviter qu'elle ne tombe en ruine au plein cœur de notre village, pour protéger les trésors classés qu'elle contient, nous nous devons, mon équipe et moi-même, de mener à bien ce grand projet. Ce n'est plus qu'une question de calendrier.

À l'aube de cette année nouvelle, je veux remercier toutes nos associations qui, par leur vitalité, animent et dynamisent notre village.

Il en va de même pour nos commerçants, source de vie quotidienne du village, lequel a besoin d'eux pour rester attrayant et ... vivant. S'il vous plaît, ne les oubliez pas ! Leur existence dépend de nous tous ...

Un dernier mot pour féliciter et remercier tous les agents municipaux... pour le travail accompli, pour leur engagement et pour leur volonté d'améliorer jour après jour notre quotidien.

Sylvain GAURIER

Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente



Les Vermelleux

Annulé pendant deux ans pour cause de crise sanitaire, le traditionnel et attendu repas offert aux aînés, aura lieu le 22 janvier.



Toutes les personnes nées avant 1952 ont reçu une invitation. Pour celles qui ne peuvent ou ne désirent pas assister à ce repas, un colis gourmand leur sera livré à domicile par un élu de la commune.

Un document sera distribué à l'occasion du repas, concernant les personnes "vulnérables" de la commune. En effet, nous avons besoin d'identifier à l'aide de ce document toutes les personnes résidant à Saint-Nazaire sur Charente, disposant d'une autonomie limitée et qu'il nous faudrait secourir en cas de problème majeur affectant la commune.

Les Assistantes Sociales

Cinq permanences par semaine se tiennent à la Mairie de SOUBISE

2, Rue du 18 juin 1940

sur Rendez-Vous uniquement

Secrétariat : 05 46 87 27 57

Délégation Territoriale du Pays Rochefortais,

Aunis, Sud-Marennes, Oléron,

28, Rue Chanzy

CS 30157

17306 Rochefort cedex

La Maison des Services au Public

Le Bus France Services a pour mission d'assister ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives diverses. (cartes grises, dossier CAF, dossier APA, dossier CARSAT).

Des permanences gratuites les mercredis tous les 15 jours de 13h30 à 16h00 à bord du fourgon équipé et connecté, situé sur la place du 11 novembre et après la prise d'un rendez-vous par mail :

bus.france.services@gmail.com ou 06 02 59 50 17

Les permanences du mercredi pour l'année 2023 sont les suivantes :

Mercredi 01 / 15 Février

Mercredi 01 / 15 / 29 Mars

Mercredi 12 / 26 Avril

Mercredi 10 / 24 Mai

Mercredi 07 / 23 Juin

Mercredi 05 / 19 Juillet

Mercredi 02 / 16 / 30 Août

Mercredi 13 / 27 Septembre

Mercredi 11 / 25 Octobre

Mercredi 08 / 22 Novembre

Mercredi 06 / 20 Décembre



La Banque Alimentaire

Pour les accueillis, à partir du 1er Janvier 2023, la participation pour le colis alimentaire est passée à 2€ par adulte et à 1€ pour les enfants à partir de 12 ans.

La Mission Locale



Mission Locale
Rochefort Marennes Oléron

NOUVELLE-AQUITAINE

Vos projets se construisent ici !

La Mission Locale accueille, informe, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour leurs démarches de :

- Vie Professionnelle : emploi, formation, stages en entreprise, service civique, apprentissage...
- Vie Sociale : se soigner, se déplacer, se loger, mettre à jour ses documents administratifs...

Permanence à Saint-Nazaire sur Charente

MAIRIE

1 rue du Bourg

Le mardi de 14h00 à 17h00

Prendre rendez-vous auprès de la Mission Locale

05 46 99 06 60

La RESE

Depuis le 1er Janvier 2023, la RESE assure le service d'eau potable sur toutes les communes de la CARO (sauf Rochefort)

<https://www.rese.fr/>

05 46 97 11 92



📍 Votre Espace Client

LA RESE

VOS DÉMARCHES

- Votre situation évolue
- Votre facture d'eau
- Besoin d'aide ?

Contactez votre agence

INFOS PRATIQUES

Agence RESE Les Estuaires : estuaires@rese17.fr

Zone Industrielle La Lauze
2 rue Nicolas Appert
17250 Pont-l'Abbé-d'Amoult

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

Absents de la séance :
Barthélemy Valérie, Tranquard Antony, Gaël Couteau

Délibération n° 22.07.69

PERSONNEL

Contrat d'apprentissage au service scolaire – Année 2022-2023.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.07.70

PERSONNEL

Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.07.71

PERSONNEL

Modification de la durée hebdomadaire d'un emploi d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.07.72

PERSONNEL

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'organisation d'un atelier périscolaire pendant le temps méridien.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.07.73

FINANCES

Budget principal - Décision modificative n°2.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.07.74

INTERCOMMUNALITÉ

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan – Enseignement supérieur, Filière audiovisuelle, Espace France Service, Eau, Assainissement pluvial.

Votants : 11 – Pour : 11

Délibération n° 22.07.75

INTERCOMMUNALITÉ

Révision du schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Avis sur le projet révisé arrêté.

Votants : 11 – Pour : 11

DÉCISION MUNICIPALE

JUILLET 2022

Décision municipale n° 22.07.76

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du dispositif d'aide aux travaux sur voirie communale accidentogène –

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2022

Absents de la séance :
Barthélemy Valérie, Tranquard Antony, Yasmine Piperoi

Délibération n° 22.09.77

PERSONNEL

Indemnité horaire pour travaux supplémentaires (HTS).

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.78

PERSONNEL

Action sociale – accès au restaurant scolaire – modalités de l'avantage en nature repas.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.79

PERSONNEL

Recrutement d'un agent contractuel sur emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité pour les besoins du service technique.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.80

DOMAINE ET PATRIMOINE

Transfert des équipements communs et espaces verts du lotissement le Bosquet des Fresnes au domaine communal.

Votants : 8 – Pour : 8

Délibération n° 22.09.81

FINANCES

Demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan au titre du fond de concours 2022 pour des travaux de voirie.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.82

FINANCES

Budget principal – Décision modificative n°3.

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.83

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bibliothèque - Règlement intérieur

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.84

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commission des menus - création

Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.09.85

ACTION SOCIALE

Atribution d'une aide financière exceptionnelle pour la prise en charge de la participation financière du bénéficiaire aux paniers alimentaires de l'association Solidarité Alimentaire du Canton de Saint-Agnant – prolongation.

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



DÉCISIONS MUNICIPALES

SEPTEMBRE 2022

Décision municipale n° 22.09.86

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département au titre du fonds de revitalisation pour les travaux de rénovation d'un logement communal.

Décision municipale n° 22.09.87

FINANCES

Demande d'aide financière au Département pour la modification du système de chauffage du restaurant scolaire.

Décision municipale n° 22.09.88

COMMANDE PUBLIQUE

Contrat de maintenance préventive défibrillateur avec la société Locacoœur.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Lalanne Le Priol Christophe, Tranquard Antony

Délibération n° 22.10.90

PERSONNEL

Modification du tableau des emplois et des effectifs – Mise à jour
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.91

PERSONNEL

Adhésion au service chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – convention cadre.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.92

PERSONNEL

Admission à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.93

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Affiliation du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde (SYMADIG) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG17).
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.94

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapports annuels sur le prix et la qualité des services public (RQPS) d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2021.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.95

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bibliothèque – Élimination d'ouvrages du fond de la bibliothèque municipale.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.96

FINANCES

Budget principal – Subvention exceptionnelle à l'association : « Livres en fêtes ».
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.97

FINANCES

Budget principal – Décision modificative n° 4.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.98

FINANCES

Budget du port – Décision modificative n° 1.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.99

FINANCES

Fiscalité – Partage de la taxe d'aménagement entre la commune et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.
Votants : 12 – Pour : 12

Délibération n° 22.10.100

ACTION SOCIALE

Repas des aînés et colis gourmands.
Votants : 12 – Pour : 12

DÉCISIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2022

Décision municipale n° 22.12.101

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du fonds de revitalisation pour la rénovation de la toiture de la salle des associations.

Décision municipale n° 22.12.112

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du FEADER au titre du programme LEADER 2014-2020 -Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la faisabilité en vue de la construction d'une passerelle d'accès à la fontaine royale de Lupin.

Depuis le 1er juillet 2022, les délibérations du Conseil Municipal et autres actes de la commune sont publiés exclusivement sur le site internet :
www.saintnazairesurcharente.fr

Il est néanmoins possible d'obtenir communication des actes ainsi publiés au format papier sur simple demande en mairie.

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Absents de la séance : Barthélemy Valérie, Couteau Gaël, Gaudry Pascal, Piperol Yasmine, Tranquard Antony

Délibération n° 22.12.102 DOMAINE ET PATRIMOINE

Voirie – Transfert en propriété de la voie communale VC12 Lieudit « Le Pontet » dans le domaine public communal.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.103 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention d'assistance technique générale proposée par le Syndicat départemental de la voirie.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.104 ACTION SOCIALE

Attribution d'une aide remboursable.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.105 PERSONNEL

Organisation des services – Relocalisation de l'Agence Postale Communale.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.106 FINANCES

Convention de financement avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'Église de Saint-Nazaire-sur-Charente.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.107 FINANCES

Tarifs communaux au 1er Janvier 2023.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.108 FINANCES

Prise de participation au capital de la Société Publique Locale départementale (SPL).

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.109 DISPOSITIONS ORGANIQUES

Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale et d'un délégué au sein de l'assemblée spéciale de la SPL départementale.

Votants : 10 – Pour : 10

Délibération n° 22.12.110 FINANCES

Amortissements des subventions d'équipement versées dans le cadre de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat renforcement urbain (OPAH RU).

Votants : 10 – Pour : 10



SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° 22.12.111

FINANCES

Budget principal – Décision modificative n°5 du budget primitif..

Votants : 10 – Pour : 10

LE BUDGET PARTICIPATIF

Dans la parution du bulletin municipal de l'été 2021 et dans les bulletins suivants, nous vous faisons part d'une initiative originale : **Le budget participatif**

C'est un processus par lequel les citoyens peuvent décider de l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité territoriale. Nous vous demandons alors de proposer, puis d'élire **un projet pensé dans un but d'utilité publique et d'intérêt général**, un projet que la municipalité serait chargée ensuite de réaliser.

Malheureusement à ce jour aucun projet ne nous est parvenu.

Alors, **cette année encore nous réitérons cette belle initiative**, l'enveloppe allouée par le conseil municipal est de **2000€**.

Pour cela il vous suffit de faire part de votre idée par mail : mairie@stnazairesurcharente.fr
Les seules conditions, être âgé de plus de 15 ans et habiter sur la commune.

Les trois projets retenus par le comité désigné seront alors présentés dans le prochain bulletin municipal. Le règlement complet est à consulter en mairie ou sur le site internet. **A vos claviers...**

MOT DE L'OPPOSITION

En application des dispositions de l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la majorité municipale élue doit permettre aux membres de son opposition de s'exprimer au sein des publications qu'elle émet pour informer les administrés de son action.

Les deux membres de l'opposition actuelle n'ont pas fait parvenir la participation écrite qui leur était demandée.



05 46 84 81 01 pour rencontrer vos élus

OPAH - RU 2019-2023

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Renforcement Urbain 2019-2023

Vous avez un projet de réhabilitation ou vous réfléchissez à la possibilité de vous lancer dans l'investissement locatif



La réhabilitation des logements privés est une des priorités de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. Dans ce cadre, la CARO et la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente ont organisés une réunion publique le **28 septembre dernier** dans la salle des fêtes communale. Les principaux partenaires du programme étaient présents :

- **Anah** (Agence Nationale de l'Habitat) qui est le principal financeur
- **Soliha** qui est l'opérateur missionné par la CARO pour assurer le suivi animation du dispositif
- **L'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) intervenant en conseil juridique et fiscal
- **Action Logement** (anciennement 1% patronal)
- **Alizés 17** en charge de la gestion locative à vocation sociale

Pour des projets locatifs situés dans un périmètre renforcé en cœur de bourg (appelé volet Renforcement Urbain, la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente apporte également son soutien financier. **11 projets** ont déjà bénéficié des aides de ce dispositif.

Contactez SOLIHA au **05 46 07 49 99** – permanences sur Rendez-Vous tous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la maison de l'emploi, parc des Fourriers, 1 avenue Maurice Chupin à Rochefort.

PAPI Charente & Estuaire

Programme d'Actions de Prévention des Inondations
Charente & Estuaire

Diagnostic de vulnérabilité

<https://www.agglo-rochefortocéan.fr/protégez-votre-habitation-des-inondations-diagnostic-gratuit>

Depuis 2013, la CARO s'est inscrite dans une démarche de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) :

- Dans les secteurs à forts enjeux, des travaux sur les digues sont ou vont être lancés permettant ainsi la création de protections collectives ;
- Dans les zones où les enjeux sont moindres (habitat diffus etc.), une stratégie de protection individuelle est déployée. À chaque bâtiment exposé, des adaptations seront proposées afin de réduire sa vulnérabilité face aux inondations (batardeaux, systèmes électriques etc.)

En octobre 2022, la CARO a engagé cette action de réduction de vulnérabilité sur l'ensemble des 11 communes concernées. (Cabariot, Echillais, Fouras, Port-des-Barques, Rochefort Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Tonnay-Charente et Vergeroux).

Une réunion d'information a été organisée à Saint-Nazaire-sur-Charente le 4 octobre dernier afin de présenter l'intégralité des dispositifs de protection individuelle aux propriétaires des biens concernés lesquels avaient auparavant été contactés par courrier. Ils étaient nombreux à s'être déplacés.



Contactez UNIMA au **05 46 34 12 25**
28 rue Jacques de Vaucanson, 17180 Périgny

LE SERVICE TECHNIQUE



Les ateliers et la serre

L'équipe du service technique, composée d' Anne Chovin, de Céline Diet et de Jean-Philippe Bernard (lequel partage son temps entre notre commune - 40% - et Port des Barques - 60%) s'est étoffée, en juin 2022, d'une nouvelle recrue en la personne de Nicolas Cartier.

Grâce à ce renfort devenu indispensable, l'ancienne cantine scolaire a ainsi pu être rénovée pendant les vacances d'été afin qu'elle devienne à la rentrée le bureau de La Directrice de l'École. Son ancien bureau accueille depuis les archives de la Mairie.

Les toilettes de la petite cour de l'école, ont elles aussi été repeintes et adaptées aux directives du ministère de l'éducation nationale, avec des parois séparatives permettant l'intimité des élèves selon leur âge.

Les allées du cimetière

Nous rappelons aux familles de ne pas laisser dans les allées du cimetière, les pots de fleurs ornant les tombes de leurs défunts.

Ceci afin de faciliter le travail des employés communaux et afin d'éviter qu'ils le replacent aux mauvais endroits.

De ne pas utiliser de produits chimiques interdits pour désherber devant les tombes car les allées sont engazonnées.

Nous rappelons aussi que le tri sélectif s'applique aussi dans le cimetière.

Les chemins blancs

Suite à la longue canicule et aux différents arrêtés préfectoraux sur les restrictions de l'usage de l'eau durant l'été et le début de l'automne, le fleurissement de la commune a survécu comme il a pu.

Pour ce qui concerne tous les chemins blancs qui avaient été refaits en Juin, ils sont malheureusement déjà à refaire.

Pendant leur réfection, les agents ont dû dégager des fossés qui les bordent (à sec à cette période), un canapé, un réfrigérateur et autres encombrants. Le travail des agents communaux pour ce genre de tâches à un coût sur le budget communal.

Nous rappelons que ce genre de dépôts est strictement interdit. Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les modes de prise en charge de vos encombrants. Nous rappelons que la déchetterie est toujours en fonction et réservée à cet effet. Vous trouverez les horaires en page 2 du bulletin.

Le port

Au mois de Décembre, les corps morts situés non loin de la Fontaine Royale ont été sortis de l'eau dans le but de remettre en fonction le port de la commune.

Les décorations du village



Octobre Rose et Halloween



Découpés par Jean-Philippe Bernard, les personnages ont été peints en partie par les enfants de l'accueil périscolaire et en partie par Mme Marie-Brigitte Gonzalez, présidente de l'Association "Petits et Grands à Saint-Nazaire" assistée de deux lutins : Nadine L. et Eric F.



Décorations de Noël réalisées et durées sous l'impulsion d'équipe

Certains tentent d'embellir, d'autres dégradent les biens communaux comme le "City Stade" et certaines poubelles. Des citrouilles ont disparu du décor d'halloween devant la mairie. Nicolas Le Chef du Restaurant scolaire déplore aussi le vol d'une cagette de cémentines dans l'espace réservé aux livraisons du restaurant scolaire.

Quelques petits panneaux ont été posés à des endroits bien connus des promeneurs de toutous, mais certains de ces panneaux ont disparus.

Était-ce pour les emporter à la maison afin d'apprendre le texte par cœur ? Nous resterons très vigilants quant aux résultats obtenus.



L'ÉCOLE DES TROIS FONTAINES



Inscription pour l'année 2023/2024

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2023 ont commencé le mardi 10 janvier 2023. Elles concernent les enfants nés en 2020 et les plus âgés domiciliés sur la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente.

Un recensement des enfants nés en 2021 (entre janvier et mars) et dont les parents souhaiteraient leur scolarisation se fait en même temps. Attention ces derniers pourront être accueillis en Très Petite Section dans la limite des places disponibles et s'ils sont prêts à fréquenter l'école.

Un dossier d'inscription est à retirer auprès de la mairie (ou sur le site internet de la commune). Une fois complété, il est à retourner signé à la mairie qui se chargera de le transmettre à l'école. Puis Madame la Directrice prendra contact avec les parents pour convenir d'un rendez-vous afin de finaliser l'inscription.

Les actions de l'École

Informations et compte-rendu détaillé du travail réalisé par les élèves et leurs enseignants pendant l'année 2022. Transmis par Madame Mazzarino, La Directrice de l'École.

De Janvier à Juillet 2022

Espace nature : Au mois d'Avril la classe de **CM1/CM2** a visité l'exposition sur l'économie circulaire à Rochefort. Les élèves ont travaillé en classe sur le traitement des déchets et sur les actions qui peuvent être faites localement. Pour les autres classes un travail autour de l'arbre a été mené.

Base aérienne : Suite à l'écriture des lettres envoyées en décembre aux soldats en opération extérieure, des militaires sont revenus en classe pour remettre des photos et savoir si les élèves avaient eu des réponses.

Course des écoles : Les élèves ont participé à la Course des écoles le samedi 9 Avril. Un élève est monté sur le podium et reparti avec une coupe. Félicitations à tous nos coureurs en herbe qui se sont tous dépassés !

Piscine : quelques séances ont pu avoir lieu cette année à la piscine de la Base Aérienne de Saint Agnant pour la classe de **CM1/CM2**.

Partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de Rochefort : Tous les projets sont financés et proposés par la CARO.

Classe GS/CE1 : l'intervenant nous propose des répertoires d'œuvres classiques en nous impliquant et en faisant vivre la musique en pratiquant des instruments. Le thème était : Le classique, c'est fantastique !

Classe CP/CE2 : l'intervenant propose de réaliser un travail autour des percussions corporelles ou par le biais d'objets détournés. Le jeudi 30 juin durant la matinée, ces deux classes ont fait la visite du conservatoire de Rochefort.

Classe CM1/CM2 : le projet d'atelier chorégraphique n'a malheureusement pas pu être finalisé jusqu'au bout. Les classes participantes n'ont pas pu restituer leur travail lors

Encore des projets réalisés

d'un spectacle. Le 19 mai, à la Boîte, les élèves ont pu assister à une répétition et réalisé un échange avec les danseurs. La compagnie a tout de même fait une prestation scénique gratuite le 20 mai, les élèves et les parents de la classe y étaient conviés.

Projet Habiter le marais : Financé entièrement par la CARO (transport + activités)

Les élèves de **PS/MS/GS** ont participé à deux sorties avec l'association : " **À dos de libellule** " dans les marais de Lupin. Ils ont réalisé différents ateliers évolutifs autour de la faune et de la flore et ont rapporté des créations naturelles chez eux.

"La nature explorée
avec des yeux à facettes"

Les élèves de **GS/CE1** ont réalisé une sortie dans les marais sur l'île Madame avec l'écomusée de Port des Barques et une seconde à la réserve de la Massonne pour dégager de nouvelles caractéristiques des marais et finaliser le travail réalisé en classe autour des papillons.

Les élèves de **CP/CE2** ont participé à une sortie pêche à pied sur l'île Madame avec l'écomusée de Port des Barques et une deuxième sur la réserve de Moëze Oléron en réalisant un travail autour des oiseaux et leur habitat.

Projets collaboratifs proposés par l'Office central de la Coopération à l'École 17 : Les élèves de **CP/CE2** et les **CE1** ont pris plaisir à écrire et à dessiner à la manière du livre « Le recueil des mots ». Ils ont été très créatifs. Ils ont voté pour sélectionner les textes et les dessins qu'ils souhaitaient voir apparaître dans le livre regroupant toutes les écoles participantes. Sur le même principe, les élèves de **GS** de Madame Mazzarino ont créé un monstre méchant et un gentil et en ont fait les descriptions. Les productions collectives apparaissent dans un livre regroupant toutes les écoles participantes.

Projet vélo : Tous les mardis matin des mois de Juin et Juillet, la classe de **GS/CE1** réalise des séances de vélos qui rentrent dans le cadre du dispositif Savoir Rouler à Vélo. De plus, en déclarant cette action sur le site dédié, grâce à ASO (Tour de France) et le secours populaire, 1€ par élève est reversé pour financer l'achat de vélos à des enfants qui n'en ont pas.



Projet BD Bulles d'Océan : Tout au long de l'année, les élèves ont découvert quatre Bandes Dessinées et ils ont voté pour celle qu'ils appréciaient le plus puis une rencontre avec Pauline Roland illustratrice de la Bande Dessinée : "Bonnie & Clo" a eu lieu pour les élèves de **CE2**, **CM1** et **CM2**. Merci à la CARO, à Martine Nuttin et à Sandrine Dumas, pour ce beau projet.



Bibliothèque : La classe de **GS/CE1** s'est rendue jeudi 16 Juin à la bibliothèque afin de découvrir les nouveaux locaux plus spacieux et faire plus connaissance avec Sandrine Dumas la nouvelle bibliothécaire.

Toujours des Projets

Île d'Aix : Les élèves de **CM1/CM2** sont partis du 27 Juin au 1er Juillet en voyage scolaire sur l'île d'Aix pour faire une semaine de voile et autres activités. Nous remercions tous les partenaires qui ont contribué à la faisabilité de ce voyage (la municipalité, la CARO). Tous les autres élèves de l'école ont passé une journée complète sur l'île d'Aix, le 28 Juin en prenant le bateau depuis Saint-Nazaire sur Charente. Nous remercions la compagnie : Croisière Île des Îles (Croisières inter-îles) qui nous a fait offert à tous le transport en bateau.



Château des énigmes : sortie réalisée le 4 Juillet pour les classes de **GS/CE1** et **CP/CE2**

Remise des calculatrices et livres : La Municipalité a offert le 5 Juillet à tous les élèves de **CM2** une calculatrice pour leur entrée en 6ème. Les enfants ont aussi reçu des livres donnés par l'Éducation Nationale. Ce recueil de fables illustrées sera étudié en 6ème.

De Septembre à Décembre 2022

Projet chorale :

Tous les jeudis après-midis, les élèves du **CP** au **CM2** se réunissent pour apprendre des chants et les chanter ensemble autour des thèmes : la nature et les citoyens. Une restitution des chants appris sera réalisée.

Partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de Rochefort : Tous les projets sont financés et proposés par la CARO. La rentrée en musique et en danse : le 6 Septembre, les élèves de **CM1/CM2** se sont rendus au conservatoire de musique et de danse de Rochefort pour assister à différents ateliers.

Les élèves de **CP/CE1** et de **CE1/CE2** participent aux petites scènes de Noël. Un intervenant vient une fois par semaine pour leur apprendre les chants autour du conte : **" La princesse au petit pois "**. Une représentation au conservatoire a été donnée le jeudi 8 Décembre.

Espace nature : Les classes de Mme Mazzarino, Mme Douteau et M. Moreau ont formulé leurs demandes d'activités et d'expositions autour des thèmes du respect de la nature et de l'environnement et des gestes pour préserver les ressources. Des animations en classe seront également faites cette année.

Projet École et Cinéma : Cette année toutes les classes de l'école visionneront des films au cinéma Apollo 8 de Rochefort ou à l'Estran de Marennes. Un travail à l'issue de chaque projection sera effectué en classe.

Ateliers cuisine : La classe de maternelle se rend au restaurant scolaire au moins une fois par mois pour faire de la cuisine avec l'aide du chef cuisinier qui se montre force de proposition et qui participe activement à la mise en place d'ateliers culinaires. L'après-midi est dédié à la dégustation.

Bibliothèque : Les classes de **PS/MS/GS** et de **CP/CE1** se rendent régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres et écouter une conteuse.

Veille des vacances d'hiver : La Municipalité a offert un goûter aux enfants le jeudi 15 décembre.

Recensement dès 16 ANS



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



Dès les 16 ans, réviser et en même temps accompagner de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apprendre la carte d'identité ainsi que les droits de famille



ETAPE 3

Donner un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (le moins si tu es élève ou d'autres exemptions)



ETAPE 5

Félicitations ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaines étapes : La JOC à partir de 17 ans

ETAPE 5

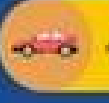
ATTENTION

Le certificat de recensement est un seul certificat qui couvre le recensement jusqu'à 18 ans, pour une famille, un logement et l'éducation nationale (professionnel) / École professionnelle...



En cas de perte du certificat de recensement, contacter le Centre de Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de votre commune de résidence par téléphone au 09 70 00 00 00, en demandant les noms, le date et le lieu de naissance ainsi que la date de son recensement.

Il est possible de faire son recensement, directement sur le site de la JOC, en cliquant sur le lien "Recensement", en cliquant sur "Recensement" et en cliquant sur "Recensement".



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, consulte le CSNJ de ta commune de résidence. Également tu pourras avoir une attention particulière qui portera à ton auto école de ta commune de résidence.



Commémoration du 11 Novembre

Le vendredi 11 Novembre 2022, à 10H00 dans le recueillement et la dignité, devant le monument aux morts de notre commune, s'est déroulée la cérémonie pour la commémoration de l'armistice 1918 mettant fin aux combats de la première Guerre Mondiale.



sur la photo : L'Adjudant Jean-Marc Montrignac, Monsieur Gérard Bleth, Président de la branche locale de la Fédération Nationale des Combattants Républicains, Madame Lydie Demené, Maire de Port des Barques, Monsieur Sylvain Gaunier, notre Maire, Monsieur Simon Vilars, Maire de Saint-Froult, Monsieur Didier Portron, Maire de Moëze, Monsieur Lionel Picaud, Maire de Soubise et Conseiller départemental.

Les autorités militaires, avec les drapeaux de la Section Intercommunale F N C R de Saint-Froult font le salut aux couleurs.



Accompagné d'une jeune fille, Mr Le Maire, dépose une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



Pour cette Journée Nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, trois élèves de l'École des trois Fontaines, assistés de notre Maire, font la lecture d'un texte: Hommage à tous les « Morts pour la France » de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, sous le regard bienveillant de Madame Gaëlle Mazzarino la Directrice de l'école.

Square de la République

Après la sonnerie aux morts en l'honneur de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la France, une minute de silence a été observée avant que soit entonné l'hymne national.



Ensuite l'hommage s'est poursuivi dans les communes de Moëze, de Saint-Froult, de Port des Barques, et un vin d'honneur offert par la commune de Saint-Nazaire sur Charente a été servi dans la une salle aimablement prêtée par la commune de Soubise.



Le Service National Universel

Il s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement.

Il donne une opportunité de découvrir la vie en collectivité au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pendant deux semaines.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

<https://www.snu.gouv.fr>

Le Service Civique

Une mission pour chacun au service de tous.

L'engagement volontaire de 6 à 12 mois en Service Civique s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans (et jusqu'à 30 ans en cas de handicap).

L'Agence du Service Civique assure sa mise en œuvre depuis 2016. Elle assure également la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité.

<https://www.service-civique.gouv.fr>

LA VIE DU VILLAGE



Moments passés, moments présents

Moments à venir...

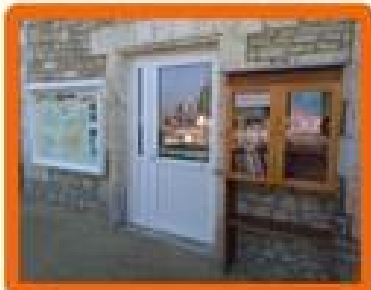


Pendant quatre samedis de l'été 2022, sur la place du 11 Novembre, les gourmets et les amateurs de musique, sont venus passer un moment de détente dans une bonne ambiance jusque tard dans la soirée.

Voici quelques photos qui le prouvent.

Cette année encore nous profiterons du printemps pour préparer de nouvelles manifestations et nous espérons que vous serez encore plus nombreux pour venir partager ces moments d'échange et de grande convivialité.

de nouvelles enseignes
MAIRIE
Bibliothèque
École des trois fontaines
une Boîte à Livres



Merci à Messieurs Guilleret et Gorichon pour avoir réalisé bénévolement cette première "Boîte à Livres" officielle. Située au 1 rue du Bourg juste en face de l'arrêt minute près des commerces. **N'hésitez pas à la faire vivre.**

La famille Berny Roudier propriétaire du "Gîte de la Gloriette" a demandé à Monsieur André Mellet, un ancien professeur de feronnerie, d'effectuer dans les règles de l'art, la restauration de cette jolie dentelle d'histoire.

Face à la Mairie, cette œuvre d'art contribue à embellir l'angle de la place du 11 Novembre. "Si de futurs mariés, souhaitent se faire photographier dessous, ils peuvent nous en faire la demande." nous a très gentiment proposé Mme Roudier.



en photo : Monsieur André Mellet

Si vous êtes informés des manifestations prévues dans votre commune et au delà,

Si vous êtes prévenus lorsque des changements ou des incidents perturbent la vie quotidienne de votre village,

Si vous avez souhaité être alertés lorsque des événements exceptionnels, risquent de survenir qu'ils soient météorologiques ou tout autres,

ALORS, c'est que vous avez déjà téléchargé l'application **PANNEAUPOCKET**

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

ALERTE PREVENU INFORME

SIMPLE ET GRATUIT
Téléchargez votre téléphone

1. Cliquez sur le bouton "Télécharger" pour télécharger l'application sur votre téléphone.

2. Cliquez sur "Télécharger" pour télécharger l'application sur votre téléphone.

3. Cliquez sur "Télécharger" pour télécharger l'application sur votre téléphone.

Si ce n'est pas le cas...
c'est le moment de le faire !

LE RESTAURANT SCOLAIRE



Le Restaurant Scolaire

Depuis le 1er Septembre dernier, comme nous l'avions mentionné dans la page 15 du Bulletin Municipal de l'Été 2022, les élus de la commune ont décidé de revoir le fonctionnement du service de restauration scolaire avec le recrutement du Chef Nicolas Foucher.



Le Chef Nicolas Foucher



Super Cookie globe troiter culinaire

Conformément aux exigences de la municipalité, le Chef Nicolas a pour objectif de mettre en avant les producteurs locaux sur la carte du restaurant scolaire, afin de participer au développement de l'économie locale. Il a aussi pour mission d'orienter les enfants vers l'apprentissage du goût, le respect de la nourriture et la découverte de nouveaux produits.

Le restaurant scolaire est un établissement à taille humaine qui permet de travailler sereinement sur la mise en place d'une cuisine responsable tout en misant sur le patrimoine culinaire local. Il accueille tous les midis, en moyenne, 85 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Pendant le temps méridien, différents ateliers ont été organisés tout au long de la première période scolaire. Ils ont été préparés avec des outils pédagogiques très ludiques adaptés aux enfants. Ils ont pour objectif de favoriser la découverte, la compréhension et l'action écoresponsable.

L'origine des produits alimentaires

Conformément à L'article 24 de la loi EGALIM qui impose à la restauration collective publique d'offrir, à compter de 2022, au moins 50% de produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité dont au moins 20% de produits BIO y compris en conversion, voici les chiffres concernant l'origine des produits cuisinés et distribués au restaurant scolaire.

Ces chiffres font référence aux repas distribués lors de la première période qui s'étendait, du Lundi 1er Septembre au Vendredi 21 Octobre 2022.

• **Les primeurs**, 100% des légumes cuisinés portaient la mention Origine France tout comme 97,50% des fruits. 63,30% de ces produits étaient issus d'une agriculture locale, 8,60% étaient labellisés Agriculture Biologique et 28,60% étaient issus d'une agriculture ayant la certification Haute Valeur Environnemental.



• **La boucherie**, 100% des viandes cuisinées portaient la mention Origine France. Là encore, conformément aux obligations nationales, 36,20% de ces produits étaient issus d'une agriculture locale et 19,30% étaient labellisés Bleu Blanc Cœur.



• **Les produits laitiers**, les enfants ont pu bénéficier de fromages, yaourts ou autres desserts lactés 100% Français. Un important travail a été effectué pour porter à 50,50% les produits laitiers issus d'une production locale.



• **Côté marée**, une réflexion a été menée pour qu'au moins 50,00% du poisson cuisiné soit certifié MSC (Marine Stewardship Council), ce qui garantit que celui-ci a été pêché de manière responsable.



Objectif " Zéro déchet "

En parallèle d'une alimentation locale et responsable, le projet porte également sur la volonté de faire passer le restaurant scolaire de l'école en Zéro Déchet. Une volonté qui s'inscrit dans la durée, l'objectif étant d'abord de réduire pour, idéalement, éliminer tous les déchets à moyen terme.

Concernant les déchets alimentaires, les élèves des classes élémentaires ont participé durant la pause méridienne avec l'animatrice Laura Boiseau, à la construction et à l'installation d'un composteur pour le service de restauration scolaire.

Entre le 1er Septembre et le 18 Octobre 2022, 22,4% des déchets comptabilisés l'ont été en épluchures qui iront rejoindre le poulailler quand il sera construit.

Pour les déchets plastiques, des essais assez concluants portent sur la livraison de yaourts locaux en seaux de 5 litres, lesquels ont été préparés et distribués par l'équipe cuisine dans des ramequins en verre.

Suivez l'actualité du restaurant scolaire sur :

Facebook: <https://www.facebook.com>

Instagram: https://www.instagram.com/rs_st_nazaire_sur_charente/

LA VIE CULTURELLE

La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale depuis le mois d'avril, se situe au 5 rue du grand village au même endroit que l'Agence Postale Communale.

Elle est gratuite et ouverte à tous. La consultation sur place ainsi que les prêts sont gratuits. C'est environ 3500 documents : livres, CD, DVD et autres documents qui sont à votre disposition pour vous informer, vous former ou vous distraire, grâce au budget municipal qui permet d'acheter des nouveautés, aux passages du bibliobus et de la navette de la Médiathèque Départementale 17. Même si vous êtes déficient visuel, vous y trouverez également des livres gros caractères et des livres sonores.

Elle est un véritable lieu d'accueil et de culture. Pour les animations et les rencontres, Sandrine, la bibliothécaire est secondée dans ses tâches par 5 bénévoles de l'association : « Livres en Fête ». L'équipe vous accueille et se tient à votre disposition pour vous conseiller dans vos envies de lectures.

Pour les dons : seuls sont acceptés les documents récents et en parfait état. Ils seront intégrés dans les collections s'ils enrichissent réellement les fonds. S'ils ne sont pas acceptés, vous aurez alors la possibilité d'alimenter la boîte à livres actuellement située rue du Bourg.

Aujourd'hui, 180 personnes fréquentent la bibliothèque. Alors pourquoi pas vous ? Cette année, des activités variées, de nombreuses animations et expositions se sont déroulées, telles que :

• Petite pause pour histoires :

Confortablement installés sur un tapis de lecture, les enfants de moins de 3 ans ont eu plaisir à feuilleter les livres animés et à écouter les histoires racontées par Josiane.

• **Accueil des classes élémentaires et maternelles :** Les enfants ont passé un moment dans la bibliothèque et ont emprunté un livre pour la maison.

• Croche-thé :

Une fois par mois, le jeudi, vous êtes venues apprendre, échanger sur des projets communs en crochet et papoter en passant un moment convivial.

• Divers ateliers créatifs :

Macramé (bijoux et marque-pages), Poésie de papier, Pompons (animaux et Halloween) et Art Postal (lettres au Père Noël).



Les ateliers créatifs sont riches de rencontres et de sourires



- **Goûter poétique- Rencontre-lecture :** avec la photographe Guyanno-Portbarquaise Julie Boileau.
- **Quizz sur les livres :** de l'auteur jeunesse Tomi Ungerer.
- **" Bouquins Gourmands " :** Organisé avec l'Association "Livres en Fêtes". A remporté un vif succès. Retenez déjà la date du 4 novembre 2023 pour le prochain.



Projets pour le 1er semestre 2023

15

• Des rencontres littéraires, et d'auteurs

L'équipe souhaite proposer des rendez-vous pour discuter et échanger autour de l'actualité littéraire et partager des découvertes culturelles.

• La bibliothèque se déplace chez vous !

Vous résidez à Saint-Nazaire et vous êtes dans l'incapacité physique (même temporaire) de vous déplacer. Vous aimez lire, vous documenter, écouter de la musique, regarder des vidéos. La bibliothèque propose un service gratuit de prêt à domicile ! Une sélection établie selon vos souhaits vous sera proposée.

• Des expositions

du 3 Janvier au 4 Février : Pierre Loti
du 21 Mars au 21 Avril : Passion Chocolat
du 2 Mai au 27 Mai : "Contrastes17" expose ses photos
du 13 Juin au 29 Juillet : P. De Rouck expose ses œuvres

• Les "bébés lecteurs"

Mardi 10 Janvier, Mardi 7 Mars, Mardi 9 Mai

• Divers ateliers créatifs :

Jeudi 19 Janvier : Lissage perles pour adultes
Jeudi 9 Février : Quilling art ou paperolles pour enfants
Samedi 18 Mars : Poésie de papier pour tous public
Jeudi 6 Avril : Bracelets perles plates pour adultes
Jeudi 11 Mai : Carton ondulé pour adultes
Samedi 3 Juin : Origami Fleurs spécial fête des Mamans

• Des animations variées

Samedi 25 Février : Calligraphie pour adultes
Jeudi 13 Avril : Fabrication de sucettes chocolat
Samedi 29 Avril : Fabrication de produits ménagers écoresponsables pour adultes
Jeudi 15, 22, 29 Juin : Stage de peinture avec P. de Rouck pour adultes à partir de 11 ans

• **Croche-thé :** Crochet urbain -Yarn bombing
Jeudi 12 Janvier, Jeudi 23 Février, Jeudi 23 Mars,
Jeudi 20 Avril, Jeudi 22 Mai, Jeudi 25 Juin

LA VIE ASSOCIATIVE



L'agenda du Comité des Fêtes

Les Associations



Les manifestations de l'année 2023
qui nous ont été communiquées

ACCA de Saint-Nazaire sur Charente (Chasse)
Présidence : **Patrick Gabard** : 06 12 76 75 40

Chorale "Jean Déré" Chorale intercommunale
Présidence : **Christian Guitard** : 05.46.83.86.08
mail : chris.guitard@wanadoo.fr

Comité des Fêtes de Saint-Nazaire sur Charente
Présidence : **Chantal Daviaud** : 06 37 32 86 82
<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

Company Line Dance 17
Présidence : **Joëlle Bouzaïd** : 06 48 35 14 65
mail : companylinedance17@mailo.com

Club nautique des Fontaines
Présidence : **Jean-Robert Millet** : 06 14 38 73 23
mail : clubnautiquedesfontaines@hotmail.com

Culture et Patrimoine à Saint-Nazaire-sur-Charente
Présidence : **Hervé Noquet** : 07 60 45 59 16
mail : nocquet.herve@orange.fr

Fédération Nationale des Combattants Républicains
Présidence : **Gérard Bieth** : 06 09 68 68 17
mail : gebieth@gmail.com

Livres en fêtes
Présidence : **Linette Lampin** : 05 46 83 18 18
mail : linettelampin@orange.fr

Petits et Grands à Saint-Nazaire
Présidence : **M-B Gonzalez** : 07 81 23 22 52
mail : mariebrignonzalez@gmail.com

Atelier Dessin, Peinture
contact : **Nadine Lemaire** : 06 70 28 58 09
mail : n.lemaire17@orange.fr
Club Photo Contrastes17
contact : **Dominique Proust** : 06 76 14 53 74
mail : amet86@outlook.com

Poneys-Parc
Marie Eberhard : 06 19 69 10 26
<https://www.facebook.com/boudou17780/>

Scène en Chœur
Présidence : **Monique Robin** : 06 84 63 74 67
mail : monique.robin17780@gmail.com

Ensemble et Solidaires UNRPA
Présidence : **Norbert Ragot** : 06 85 54 58 04
mail : unrpa.st.agnant@gmail.com

Association : demande de subvention (Formulaire 12156*06)
Ministère chargé de la vie associative - Cerfa n° 12156*06

Permet de demander, par voie postale ou électronique, une subvention pour des projets spécifiques ou pour le fonctionnement global de l'association auprès de l'État, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public administratif ou industriel et commercial, d'un organisme de sécurité sociale ou d'un autre organisme chargé de la gestion d'un service public administratif.

Samedi 18 Février, salle des fêtes :
Repas dansant soirée Cupidon et les autres

Samedi 18 Mars, salle des fêtes :
Repas dansant soirée déguisée

Samedi 1er Avril, salle des fêtes :
Après midi Théâtre

Lundi 10 Avril, salle des fêtes :
Chasse aux œufs pour les enfants de la commune

Dimanche 04 Juin, place du 11 Novembre :
Vide grenier, marché fermier, troc plantes

Samedi 24 Juin, place du 11 Novembre :
Fête de la musique

Mardi 15 Août, Fontaine Royale :
Bal populaire, feu d'artifice donné par la commune

Samedi 28 Octobre :
Repas dansant, Soirée Halloween

Samedi 18 Novembre :
Repas dansant, soirée beaujolais

Samedi 02 Dimanche 03 Décembre :
Marché de Noël

Dimanche 17 Décembre :
Père Noël des enfants de la commune

Message de la Présidente

" Devenir bénévole... bonne idée !!!

Vous avez envie de faire vivre votre village... bonne idée !!!

Alors, venez rejoindre l'équipe du comité des fêtes

dans la simplicité et la convivialité."

A bientôt !

Pour avoir un aperçu des nombreux événements & des soirées organisés

par le Comité des Fêtes, rendez-vous sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

LES MANIFESTATIONS PASSÉES

Associations de Théâtre Scène en cœur

Mesdames Jacqueline Bart et Monique Robin, en 2022 ont donné plusieurs représentations d'une pièce de Jean-Pierre Audier "Métropauline", en notre lieu, et aussi sur les communes d'Echillais, de Vandré la Devise, de la Vallée et prochainement sur Beaugeay. À quand un nouveau spectacle chez nous ?



Le 22 Mai 2022 ; Vide grenier, marché fermier et troc de plantes organisés par le Comité des Fêtes



L'Association "Petits et Grands à Saint-Nazaire" a exposé les œuvres des Peintres et des Photographes. C'était le 22 Juin 2022



Le 5 Novembre 2022 ; Première animation de l'Association "Livres en Fête" en partenariat avec la Bibliothèque de Saint-Nazaire sur Charente



Les 3 et 4 décembre 2022 ; le Comité des Fêtes a une fois encore animé notre commune en faisant venir de nombreux exposants pour le **Marché de Noël** et ainsi permis de nous aider à trouver le bon cadeau à mettre dans les petits souliers, au pied du sapin.



Le 18 Décembre 2022 ; Le Père Noël avait été invité par le Comité des Fêtes. En fin d'après midi un feu d'artifice était offert par JRB Événement pour le goûter de Noël des enfants de la commune.



LA PUBLICITÉ DES ENTREPRISES LOCALES

Leblanc 
Electricité

06.80.92.15.34
05.46.83.74.93

l'Adresse
l'immobilier coopératif
// Agence GTI Aurélien BIRBAUD

ACHETER - VENDRE - LOUER - GÉRER - ESTIMER

05.17.13.99.20

ROCHEFORT / SOUBISE / FOURAS

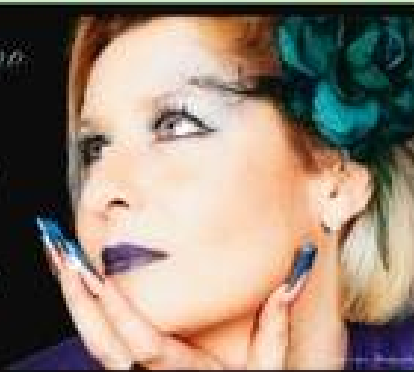
www.ladresse.com

Instant de Reine

*Professionnelle maquillage,
Esthéticienne et
Technicienne de cab*

J : 06 09 42 01 77

whf : 03 45 99 99



Au Grain de Folie
Boulangerie - Pâtisserie
Traiteur

*Fabrication artisanale
pain 100 % bio*

*6, Rue de Bourg
17750 Saint-Nazaire sur Charente
09 71 46 22 93
aupaulefolie17@gmail.com*

*Ouvrez de 7h à 13h et de 16h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 7h à 13h
Fermez le mercredi*

18



Taxis Delta

taxisdelta.fr

contact@taxisdelta.fr

06 74 74 03 85

Commune de stationnement
Port-Des-Barques

Tout transport - Toute distance
Conventionné toutes caisses



**CROISIÈRES
FÉE DES ÎLES**

**FORT BOYARD / ÎLE D'YEU /
DESCENTE DE LA CHARENTE**

au départ de :

- ROCHEFORT-SUR-MER
- FOURAS-LES-BAINS
- ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE



croisieres-feelesiles.com - 05 46 09 01 84



MEMBRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE CUISINE
MAÎTRE D'ÉTUDIAN TRAITEUR
MAÎTRE RESTAURATEUR

L'Escale de Lupin

*Catherine et Pascal
vous accueillent toute l'année autour d'une
cuisine
authentique, raffinée et harmonieuse.*

Desserts & Épicerie

1, rue Les Fontaines
17760 Saint-Nazaire sur Charente
05.46.82.88.31 - 09.71.14.88.88
lescaledelupin@gmail.com
https://www.lescale-de-lupin.fr



BAR - TABAC - PRESSE - LOTO

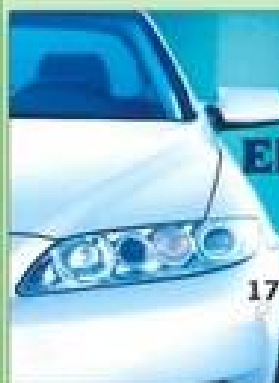


Le St Nazaire



**17780 ST NAZAIRE
SUR CHARENTE**

Tél./Fax 05 46 84 88 85



**CARROSSERIE
ERARD CHAUVIN
SARL**

**12 bis, avenue de Soubise
17780 St NAZAIRE/CHARENTE**

Tél./Fax 05 46 84 90 26

LA PUBLICITÉ DES ENTREPRISES LOCALES





Alain BARRANGER
 La Fer du Poir - 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente
 Tél : 05 46 84 45 66
 Mobile : 06 71 72 24 64
 Naturel Habitat www.construction-bois-rochefort.fr

Constructions ossatures bois
Agrandissements

ÉCO Rénovations
 Isolations - Menuiseries
 Terrasses bois - Pergolas - Abris - Claustras



06.73.14.68.00  

Institut de Beauté

beauté douce by Julia

Place du 11 Novembre
 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente

Le *Marché Gaïa*

Epicerie - Primeur - Produits frais
Fromages - Charcuterie - Traiteur
 1 bis Place du 11 Novembre
 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente
 Ouvert tous les jours sauf le jeudi
 Tél : 05 46 84 68 61

Estuaire
Impression



*Étiquettes, Cartes de visite,
 Brochures, Plaquettes, Affiches,
 Numérotation ...*

06 24 53 62 12

POUR FAIRE FIGURER VOTRE ÉTABLISSEMENT DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE, MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC MONSIEUR SAMY MOSTAFA, ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE VILLAGE.

SAS DRIVER CAR 17

Voiture de tourisme avec chauffeur



Tous trajets, gare, aéroport,
 et autres destinations

Thierry Cunche

Tous événements, mariage, et découverte de la région

11 rue de Jupin - 17780 St Nazaire Sur Charente
 06 11 16 39 13 - drivercar17@orange.fr

Julien Migot



GARAGE
Automobiles

agent  **EUROREPAR**

réparateur toutes marques
mao@eurorepar.com



10, chemin Ségrienne
 17780 SAINT-NAZAIRE sur Charente

05 46 84 97 20

07 71 76 84 43

Orpi

Saint Agnant
 Groupe Synergimmo

35 Rue de la Poste
 17620 Saint-Agnant
05 46 82 29 76



 Estimation offerte

La solution immobilière du secteur
 Achat - Vente - Location - Gestion - Syndic



- MAÇONNERIE
- ENDUIT
- COUVERTURE
- CHARPENTE
- TERRASSEMENT

SARL 2M MAÇONNERIE

06 85 62 44 70 - sarl.2m@laposte.net



Toute
l'équipe municipale
vous souhaite
une bonne année

